

CHARTRE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DU COVOITURAGE DES SALARIÉS



RETOUR D'EXPÉRIENCE



GSF est un groupe spécialisé dans la propreté et l'hygiène des espaces de travail, de santé, de vente, de loisirs, de transport et de lieux recevant du public.

Interview de *Julie Moscardo*, chargée de missions Environnement - Energie

Pourquoi avez-vous mis en place une démarche en matière de mobilité durable ?

J.M. : Dans le cadre de notre **stratégie Climat - Énergie**, et des **objectifs associés de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2028**, une politique en matière de mobilité durable a été définie avec plusieurs axes de travail. En effet, les **déplacements domicile-travail** représentent l'un des plus gros postes d'émissions carbone.

Qu'avez-vous mis en place pour favoriser le développement du covoiturage ?

J.M. : En fin d'année 2022, le **Forfait Mobilités Durables** a été mis en place dans l'entreprise pour les **usagers du vélo** mais également pour les **salarié.es pratiquant le covoiturage**. D'un montant de **400€ par an** et par salarié.e, il est proposé notamment aux salarié.es de plus de 6 mois d'ancienneté et justifiant de **90 trajets minimum** en covoiturage (justificatifs fournis par les plateformes de covoiturage).

Également, une dizaine de sociétés du groupe sont soumises à la signature d'un accord sur le sujet de la mobilité dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Ces accords dans ces sociétés ont abouti à la mise en place d'un Forfait Mobilités Durables de **300€ par an et par salarié.es justifiant d'une quarantaine de trajets en covoiturage**. Cette somme est versée annuellement sous forme de forfait.

Quelles actions de communication et de sensibilisation avez-vous réalisées ?

J.M. : Depuis 2017, nous participons au **challenge de la mobilité de Sophia Antipolis** afin d'encourager les collaborateurs et collaboratrices à des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle comme le covoiturage.

Par ailleurs, des **actions d'information** autour du **partenariat de la communauté d'agglomération avec BlaBlaCar Daily**, et du **Forfait Mobilités Durables** mis en place, sont réalisées régulièrement, via la diffusion de mailing et de divers supports de sensibilisation. Le partenariat de la communauté d'agglomération avec BlaBlaCar Daily permet aux passagères de ne pas payer leurs trajets, et aux conductrices d'être rétribuées.

En 2024, une **campagne de sensibilisation avec des témoignages vidéo** de covoitureurs présentant les nombreux avantages du covoiturage (convivialité, économie, bénéfices environnementaux..) a été diffusée au niveau national.

Et en termes d'aménagements ?

J.M. : En matière d'aménagements, des **places ont été réservées au covoiturage** sur le parking du siège de Sophia Antipolis, avec un système de réservation.

Quelles évolutions avez-vous pu constater en matière de pratique du covoiturage (parts modales, nombre de covoitureurs) ?

D'après une enquête interne réalisée en avril 2023, **6% des salarié.es du siège de Sophia Antipolis font du covoiturage tous les jours**, et **15% des salarié.es qui utilisent leur voiture, viennent en covoiturage une à deux fois par semaine**. Nous ne suivions pas depuis longtemps la part modale du covoiturage, mais nous sentions que celle-ci augmentait d'année en année.

Qui porte ces sujets en interne, et quelles sont les prochaines actions envisagées pour promouvoir le covoiturage ?

J.M. : Notre politique et nos actions en matière de mobilité sont portées par notre service **SMI (Système de Management intégré)**, l'équivalent d'un service QHSE, et son **pôle environnement** intégrant un **référent mobilité**. Aujourd'hui, nous souhaitons principalement **continuer nos actions de sensibilisation** à la pratique du covoiturage, mais également aux mobilités actives comme le vélo. Nous prévoyons notamment la diffusion de témoignages vidéos de salarié.es cyclistes. Nous voulons également **préciser et fiabiliser les données quant à la pratique réelle du covoiturage** afin de mieux **suivre l'évolution de ce mode de déplacement**.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quels sont, selon vous, les éléments clés de succès dans le développement de la pratique du covoiturage dans une organisation ?

J.M. : La principale difficulté consiste à **lever les freins**, parfois psychologiques, à la pratique du covoiturage. Ce mode de déplacement peut paraître contraignant. Ce sentiment est encore présent chez nous, c'est pourquoi nous souhaitons continuer à sensibiliser. C'est d'ailleurs **une des clés principales du succès : la sensibilisation**.

Les autres leviers à noter sont la mise à disposition d'un **système de mise en relation efficace** avec les plateformes de covoiturage comme BlaBlaCar Daily, renforcé par des **dispositifs incitatifs financiers** comme le FMD ou la prise en charge des frais du passager par l'agglomération.

Si l'entreprise présente des problématiques de stationnement (saturation du parking, nombre de places réduites), les **places de parkings réservées** au covoiturage représentent un puissant levier à la pratique.